

[retour]

29 juin 2020 - Actualités générales

Message du Directeur général du 29 juin

Bonjour à toutes et tous,

La presque totalité du territoire est désormais revenu à une situation de travail normale. Notre accueil est ré-ouvert et le fonctionnement des services a maintenant repris.

Les conditions sanitaires s'améliorant, nous entrons à compter de cette semaine dans une nouvelle phase de déconfinement. Si la distance d'un mètre entre deux personnes et l'ensemble des gestes barrière doivent toujours être respectés, un nouveau protocole du ministère du travail assouplit les règles nous permettant un retour en présentiel plus important. Nous revenons à la normale également en matière de règles RH, tout en continuant à prendre en compte la situation des personnes fragiles.

Cette situation de retour à la normale ne s'applique pas à nos collègues de Mayotte et de Guyane, auxquels je pense beaucoup et qui se trouvent en ce moment dans une situation sanitaire toujours difficile.

Sur nos missions, il reste bien évidemment encore à apurer le stock de tâches mises en attente pendant la crise. Je sais que vous êtes attentifs à ce point et vous en remercie.

Dans le cadre de notre dialogue social et à la suite du comité technique de réseau (CTR) du 18 juin, un groupe de travail a permis d'échanger sur la reprise du chantier du nouveau réseau de proximité et les travaux de transformation que le contrat d'objectif et de moyens va nous permettre de faire. La concertation est réamorcée avec les élus, car j'insiste sur notre rôle, important, au niveau local sur ce volet de conseil et de service.

Ces évolutions se feront avec vous, et avec tout l'accompagnement nécessaire. Vous avez démontré votre capacité à assurer nos missions en situation de crise et je souhaite pouvoir faciliter votre quotidien, avec des outils modernes, favorisant une dynamique de groupe.

Un dernier point sur le mouvement de contrôleurs que nous avons souhaité améliorer. Il a été publié sur Ulysse lundi et conformément à l'engagement pris, nous avons, avec le service RH, procédé à un aménagement afin de permettre une meilleure prise en compte des vœux de chacun. A l'issue du mouvement ainsi revu, les deux tiers des agents ayant formulé un vœu de mutation obtiennent satisfaction; 80% des agents en promotion obtiennent une mutation conforme au premier vœu et près de 90% des demandes de rapprochement familial sont satisfaites.

Bien à vous toutes et tous

Jérôme Fournel